

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 5 mars 2026

L'an 2026 et le 5 mars à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 17 février 2026.

Date de la convocation : 17 février 2026

Date d'affichage : 17 février 2026

Délibération N° 05-03-2026 / N°23

Etaient présents les membres en exercice : 84

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tétu, André Michel, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, David Dubois, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Pascal Hemery, Arnauld Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 98

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Michel Petit, Christian Boucly, Romuald Delattre, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Dominique Verdell, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absent excusé : Eric Poulain

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly procuration à Anne-Marie Dupuis, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Denis Caillierez ayant donné procuration à Harold Tétu, Frédéric Plaquet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Marc Degrende

Titre de la délibération : Avenant N°2 au marché de travaux 2025-T-0001 « création d'une zone d'activités économiques sur la commune de Haute-Avesnes »

Vu la délibération N°06-03-2025 / N°33 attribuant les marchés de travaux pour la création de la Zone d'Activités Economiques sur la commune de Haute-Avesnes à la société BALESTRA TP pour les lots N°1-2-3.

Vu la délibération N°18-09-2025 N°159 approuvant les modifications apportées par l'avenant N°1 sur les lots N° 1 et 2.

Vu la nécessité de conclure un avenant N°2 sur le lot N°1 Voirie Assainissement afin de retirer la plantation des 19 arbres initialement prévue au marché. En effet, la surface disponible sur la zone d'activités, compte tenu des contraintes d'urbanisme (recul réglementaire, réseaux, etc.), ne permet pas d'accueillir ces plantations dans des conditions conformes et pérennes. Le montant de cette moins-value s'élève à 5130€ HT, soit 6 156€ TTC.

Madame la Vice-Présidente explique aux membres de l'Assemblée Communautaire, qu'un avenant financier est nécessaire afin de prendre en compte les modifications découlant du chantier.

Ainsi, Madame la Vice-Présidente présente aux membres de l'Assemblée communautaire les nouveaux montants des 3 lots :

Lot N° lot		Entreprises	Montant marché initial HT	Montant Avenant 1 HT	Montant Avenant 2 HT	Nouveau montant de marché HT
Voirie et assainissement	Lot 1:	BALESTRA TP	587 523,93€	-24 201,37€	-5 130€	558 192,56€
Tranchées, réseaux divers et éclairage public	Lot 2:	BALESTRA TP / CITEOS	190 777,15€	+24 201,37€	-	214 978,52€

Adduction d'eau potable et défense incendie	Lot 3:	BALESTRA TP	46 800,90€	-	-	46 800,90€
Total HT			825 101,98€	0€	-5 130€	819 971,98€

Vu l'avis favorable des membres du Bureau communautaire en date du 16 février 2026, l'Assemblée communautaire décide à la majorité (une abstention) :

- d'approuver les modifications induites par l'avenant N°2 sur le lot N°1
- d'autoriser la Vice-Présidente à signer ledit avenant avec la société Balestra TP pour le marché de travaux « Création d'une zone d'activités économiques sur la commune de Haute-Avesnes » et les pièces afférentes à son exécution et à son règlement.

La Vice-Présidente

 Françoise SIMON

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 12/03/2026 et publication ou notification du 12/03/2026

